



PRIX DE L'ABONNEMENT : Roubaix-Tourcoing : Trois mois, 14 fr. 50. — six mois, 26 fr. — un an, 50 francs. — Nord, Pas-de-Calais, Somme, Aisne : Trois mois, 15 francs. — La France et l'étranger, les frais de poste en sus. Le prix des abonnements est payable d'avance. — Tout abonnement continue jusqu'à réception d'avis contraire.

BUREAUX : A ROUBAIX, RUE NEUVE, 17 | A TOURCOING, RUE DES POUTRAINS, 42 ABRONNEMENTS ET ANNONCES : Rue Neuve, 17, à Roubaix. — A Lille, rue du Caré-Saint-Etienne 9 bis. — A Paris, chez MM. HAVAS, LAFITTE ET C<sup>ie</sup>, place de la Bourse, 5, et rue Notre-Dame-de-Clémentine, 15. — A Bruxelles, rue de la Harpe, 17, à l'OFFICE DE PUBLICITÉ.

Directeur : ALFRED REBOUX

AGENCE SPÉCIALE A PARIS : Rue Notre-Dame-des-Victoires, 28

ROUBAIX, LE 25 FÉVRIER 1887

### Le chant du Cygne

Il n'est question aujourd'hui que de la mort du gouvernement ; on s'accorde à dire qu'après le vote du budget, il aura vécu.

En réalité, le ministère a passé sa courte existence à s'entendre prédire une fin prochaine et violente ; il était à peine venu au monde, que ses successeurs se partageaient déjà son héritage, bien résolu à lui signifier son congé le jour où il aurait accompli sa besogne.

Sa tâche étant à la veille d'être terminée, on s'apprête à lui faire comprendre qu'il faut songer à la retraite. On raconte que ces condamnés n'opposent aucune résistance ; M. Goblet lui-même se préoccuperait moins de défendre ses positions que de négocier une capitulation avantageuse qui lui permettrait, en perdant la présidence du conseil, de conserver un portefeuille.

Les autres ne désespèrent pas de survivre à ce second désastre et de pouvoir se sacrifier une fois de plus à l'intérêt public en ne privant pas le gouvernement futur de leurs lumières.

Sauf quelques-uns dont la Chambre ne veut plus entendre parler, tous ces phénix comptent renaître de leurs cendres.

An surplus, si on ne les renverse pas, les ministres se renversent eux-mêmes ; ils sont à ce point divisés qu'ils ne peuvent se réunir en conseil sans courir le risque d'un vœu aux mains.

M. Léon Say y faisait l'autre jour une assez fine allusion, lorsqu'il est monté à la tribune du Sénat. Le ministre des finances n'était pas présent ; c'est de nos jours pas M. le ministre des finances à son banc, a dit M. Léon Say ; mais je connais assez l'homogénéité du ministère pour pouvoir parler, puisque le banc des ministres est occupé. » On a ri de toutes parts. Tout le monde avait compris.

M. Florentin n'est pas le seul qui manifeste le désir de se retirer ; lorsqu'un conflit éclate, les démissions pleuvent ; elles sont inévitablement retirées, sans trop de peine, mais le jour où M. Ferry fera un discours, il en est jusqu'à trois qui seront maintenues, et la crise déclatera.

Il faut, par quelque chose de plus, que le Sénat vote le budget, en le modifiant, et que la Chambre s'incline devant les décisions du Luxembourg.

On paraît croire qu'elle capitulera, après avoir formulé ses réserves pour la forme ; comme elle en voudra aux ministres qui lui contraindront à cette reculade, on trouve plus habile de ne pas exposer le cabinet futur à de pareilles ruses et de laisser au gouvernement actuel le soin de liquider une situation difficile. Ce sera son dernier acte et comme qui dirait son chant du cygne.

### UN SCANDALE

Les journaux de Paris nous apportent le récit des obèques de M. Demolombe. Celui qui vient de mourir, après une si longue et si laborieuse vie, était le plus grand jurisconsulte de notre temps. Il avait voué à la science du droit toutes les merveilles facultés dont la Providence l'avait doué. Plus d'une fois les hommes — et les plus grands — ont voulu le solliciter, professeur dans une faculté de province, il ne voulait jamais accepter d'autre situation, si élevée qu'elle fût. Il aurait fallu céder quelque chose de temps qui consacrait à ses immenses travaux, il s'y refusait toujours. Les ouvrages publiés par M. Demolombe sur notre législation civile resteront

comme un impérissable monument élevé par lui à la science du droit. En tout autre temps, le gouvernement se serait plu à entourer de toutes les pompes officielles le cercueil d'un homme qui comptait au premier rang parmi les illustrations de notre pays.

En bien ! en dehors des membres de l'Université, à laquelle appartenait M. Demolombe, pas un des fonctionnaires de l'Etat n'assistait à ses obsèques, et le magistrat eût-elle, cour d'appel et tribunal, ne figurait point dans le cortège !

Lorsqu'on méprise de toutes les règles du droit et de la justice, les congrégations religieuses fuient expulsées, M. Demolombe survit, à la suite de l'éloignement, consultation de M. Rousse, quelques pages dans lesquelles, au nom des principes qu'il avait professés toute sa vie, il se félicitait avec indignation du jurisconsulte et de l'homme à qui le bon sens de la prescription, voilà dans la vie de M. Demolombe la tâche ineffaçable. Voilà pourquoi les fonctionnaires de la République, craignant de déplaire, n'ont pas voulu faire cortège à son cercueil. Et c'est sans doute la même raison qui a empêché la magistrature d'y montrer ses toges.

Nous aimons à penser que cette abstention de la cour et du tribunal n'a pas été décidée à l'ennemi dans les délibérations de ces deux compagnies, mais qu'elle n'est qu'un acte de défiance dans l'histoire de la magistrature nouvelle. La gloire de M. Demolombe n'en souffrira guère, mais nous ne pensons pas que la renommée d'indépendance de la magistrature actuelle s'en soit beaucoup accrue.

### SINGULIÈRE APOTHÉOSE

Louis Blanc, qui, dans une déclaration solennelle, a reproché les actes de la Commune, n'est pas précisément en odeur de sainteté auprès des socialistes ; Jules Guesde l'appelle le protecteur de la cause voleuse et assassine, et, entre autres choses, lui reproche de ne pas avoir protesté lors que l'Assemblée nationale vota, à l'unanimité, des félicitations au général Cavaignac.

Aussi les socialistes s'étaient-ils donné rendez-vous au pied de la statue qui devait être inaugurée dans la place Mousnier de la commune. Un nombre considérable d'agents de police étaient réunis, et, dans la cour de la caserne située sur la place même, des cavaliers, leurs chevaux sellés, étaient prêts à donner, au premier signal.

M. Honorat, inspecteur divisionnaire, venu de très bonne heure sur les lieux, avait pris toutes les dispositions que nécessitait l'organisation du service d'ordre ; MM. Daubet, chef de la police municipale, Gatzwiler et Czazale, officiers de paix, lui prêtèrent leur concours.

A une heure et demie, les invités font leur entrée dans l'enceinte réservée aux personnages officiels ; à côté de M. Lockroy, ministre du commerce et de M. Jagnon, préfet de police, nous voyons M. Raynal, Mailard, Hanoteau, Georges Hugo, Anatole de La Forge, Barthelemy, Floquet, Alary, Faure, Boyssat, Mathé, Mesurier, Laisant, Georges Martin, Bizarelli, Pelletan, Delattre, major Laboratoire, Deschamps, Achard, Gaston Carle, Muzet, Raspail, Scheuchter et d'autres députés, sénateurs, conseillers municipaux.

La musique du 136<sup>e</sup> régiment d'infanterie fait entendre un morceau d'ouverture. C'est le signal ; la toile tombe, on aperçoit Louis Blanc, assis dans un fauteuil, dans une pose méditative, la ressemblance est imparfaite, c'est, il le faut dire, généralement exprimé. Nos lecteurs connaissent, du reste la statue, qui a figuré au Salon, l'année dernière.

C'est le moment des discours. M. Lagrange, député du Rhône, parle le premier ; il cède la place à M. Lockroy, qui salue le défenseur des décrets de l'Enfer social ; M. Mesurier y va ensuite de son petit speech ; après lui, MM. Achard, Jubin, Pelletan, Songeon, Bourneville, Nadaud et Dausse, l'ancien maire de la cinquième arrondissement.

Les discours sont terminés ; les délégations, les familles de proscrits qui sont, on le sait, très nombreuses ; les blessés de février ont déposé leurs couronnes ; c'est le moment critique, remonte de la police et des organisateurs de la Commune. Les sifflets que l'on entend dans le lointain, pendant tout le temps qu'on dure les discours, ne présagent rien de bon. Les anarchistes vont venir.

Il s'ensuyvnt, mais ne peuvent pénétrer dans l'enceinte, qui a été évacuée et dont toutes les is-

sues sont soigneusement gardées ; la tribune réservée aux orateurs attire M. Duc-Querrey et ses amis M. Honorat s'en aperçoit et l'entoure de ses agents, mais cette précaution lui semble encore insuffisante ; il ordonne qu'elle soit enlevée immédiatement.

Trois fois la bande des socialistes fait le tour de la place, trois fois elle reconstruit l'impossibilité de s'approcher de la statue ; enfin, de guerre lasse, les révolutionnaires se lancent dans les rues avoisinantes en chantant la Carmagnole et crient : Vive la Commune ! Mais une chose leur manque : un drapeau rouge ; quelques-uns y remédient en s'emparant des ballons rouges que porte une marchande.

Un officier de paix, une escouade d'agents sont lancés sur les traces des socialistes ; une bousculade se produit ; on arrête trois meneurs, et cet acte d'énergie suffit à disperser les autres.

Peu à peu, le calme se rétablit, on permet enfin à la foule de s'approcher de la statue, et, après quelques minutes de contemplation, chacun se retire.

ÉMONT LE ROY.

### Les tremblements de terre

EN FRANCE

Paris, 24 février. — Le conseil des ministres a reçu de M. de Montigny, directeur des dépeches télégraphiques un tremblement de terre.

Deux nouvelles secousses ont été constatées à Nice ce matin entre une heure et deux heures, mais elles sont moins intenses que celles d'hier.

Les dépeches du préfet des Alpes-Maritimes donnent les détails complémentaires sur la situation de ce département.

A Nice, la panique est telle que dix mille personnes ont quitté cette ville hier par le chemin de fer.

A Menton, la situation est déplorable ; cent cinquante maisons ont été abandonnées ; un grand nombre sont fortement endommagées et notamment les principaux édifices publics. La plupart des fours ayant été démolis, on craint de manquer de pain.

Dans tout le département la population campe en plein air.

Le chiffre des victimes est assez élevé ; on cite notamment :

A Nice, 2 morts et 10 blessés. Au Bar, 4 morts et 2 blessés. A Bollène, 2 morts et 12 blessés. A Châteaufort et à Castillon, de nombreux blessés.

On est sans nouvelles de plusieurs cantons, par suite de l'interruption des communications.

Les autorités administratives ont pris partout les mesures commandées par les circonstances.

Voici les nouvelles dépeches que nous avons reçues :

Nice, 24 février, 10 heures. — Une nouvelle secousse de tremblement de terre, assez forte, a été ressentie cette nuit à une heure cinquante-trois minutes. Elle a causé une nouvelle panique parmi les habitants, mais elle n'a jusqu'à présent été suivie d'aucun accident.

Les obseques de Mueuve Cheylan, directrice de l'école maternelle de Saint-Etienne, célébrées hier, ont eu lieu ce matin à l'église Saint-Pierre. Toutes les autorités y assistaient, ainsi que le personnel de l'enseignement et une grande partie de la population.

Le préfet réunira, cette après-midi, la commission départementale, afin d'aviser aux mesures à prendre et de voter des crédits pour parer aux premiers besoins.

Nice, 24 février. — Les seuls étrangers qui se trouvent parmi les personnes blessées ou contusionnées sont :

Mme Laffont, villa Natha, contusion à la tête ; Mme de Musinoff, contusion à la tête ; M. Hatheva, fils du consul des Etats-Unis, blessure légère à la tête.

La comtesse Araldi, veuve Vivaldi, fracture de la jambe et blessure à la figure. On ignore encore le nom des blessés de Menton et de Monaco.

Un essuyvnt, mais ne peuvent pénétrer dans l'enceinte, qui a été évacuée et dont toutes les is-

Un correspondant du Figaro lui envoie, de Nice, les nouveaux détails qui suivent :

« Une détonation s'est produite dans l'esprit de la population. Malgré les nouvelles rassurantes venues de différents côtés, tout sentiment de crainte n'a pas encore disparu. On est à peine remis de l'événement précédent qui a été une véritable terreur.

« J'ai passé la nuit à visiter les bivouacs installés dans tous les quartiers de la ville. Rien de plus curieux et en même temps de plus navrant que toutes ces installations improvisées à la hâte. Chacune d'elle mériterait une description spéciale.

« J'ai vu de déstabilisateurs d'un réalisme effrayant en plein champ, à côté de voitures de maîtres, toutes lanternes allumées, de papiers gonflés par les vents et par l'effroi, de bancs de leur enfilade.

« Dans certains endroits, on avait allumé des feux autour desquels s'étaient groupés des femmes et des hommes, ressemblant sous leurs couvertures blanches à des fantômes ambulants. Relâchés par la leur du brasier, les groupes s'élevaient au milieu de la nuit, des aspects du plus singulier effet.

« Outre les gens qui ont été pris d'or jusqu'à leur domicile de balade à vapeur et de barques de pêche, préférant ainsi la mer à la terre.

« Le Casino, grâce à l'obligeance de MM. Tessier et Lévis, a donné asile à une foule d'individus hommes et femmes.

« Un jeu de femme, Frédéric Roux, cuisinier au petit séminaire, a été volontairement coupé la gorge au restaurant ; effet de la secousse. Son état est des plus graves. Beaucoup de familles se sont allées par suite de la frayeur. Quant aux brachistes, on ne les compte plus. Les médecins de la ville n'ont plus un moment à se consacrer à leur métier, car ils sont occupés à panser les blessés.

Menton, 24 février. — La situation est lamentable. Une dizaine de maisons sont complètement écroulées. La plupart des boulangeries sont fermées. Le pain peut faire défaut.

Les tremblements de terre ont causé de graves dommages à la population. Les dépeches de Menton, de la province de Savone, d'Alexandrie, de Turin et dans une partie de la province de Côme ; elles ont été plus faibles dans les provinces de Novare, de Milan et de Pavie.

Le tremblement de terre a été très fort dans la province de Turin et dans une partie de la province de Côme ; elles ont été plus faibles dans les provinces de Novare, de Milan et de Pavie.

Le tremblement de terre a été très fort dans la province de Turin et dans une partie de la province de Côme ; elles ont été plus faibles dans les provinces de Novare, de Milan et de Pavie.

Le tremblement de terre a été très fort dans la province de Turin et dans une partie de la province de Côme ; elles ont été plus faibles dans les provinces de Novare, de Milan et de Pavie.

Le tremblement de terre a été très fort dans la province de Turin et dans une partie de la province de Côme ; elles ont été plus faibles dans les provinces de Novare, de Milan et de Pavie.

Le tremblement de terre a été très fort dans la province de Turin et dans une partie de la province de Côme ; elles ont été plus faibles dans les provinces de Novare, de Milan et de Pavie.

Le tremblement de terre a été très fort dans la province de Turin et dans une partie de la province de Côme ; elles ont été plus faibles dans les provinces de Novare, de Milan et de Pavie.

Le tremblement de terre a été très fort dans la province de Turin et dans une partie de la province de Côme ; elles ont été plus faibles dans les provinces de Novare, de Milan et de Pavie.

Le tremblement de terre a été très fort dans la province de Turin et dans une partie de la province de Côme ; elles ont été plus faibles dans les provinces de Novare, de Milan et de Pavie.

Le tremblement de terre a été très fort dans la province de Turin et dans une partie de la province de Côme ; elles ont été plus faibles dans les provinces de Novare, de Milan et de Pavie.

Le tremblement de terre a été très fort dans la province de Turin et dans une partie de la province de Côme ; elles ont été plus faibles dans les provinces de Novare, de Milan et de Pavie.

Le tremblement de terre a été très fort dans la province de Turin et dans une partie de la province de Côme ; elles ont été plus faibles dans les provinces de Novare, de Milan et de Pavie.

Le tremblement de terre a été très fort dans la province de Turin et dans une partie de la province de Côme ; elles ont été plus faibles dans les provinces de Novare, de Milan et de Pavie.

Le tremblement de terre a été très fort dans la province de Turin et dans une partie de la province de Côme ; elles ont été plus faibles dans les provinces de Novare, de Milan et de Pavie.

Le tremblement de terre a été très fort dans la province de Turin et dans une partie de la province de Côme ; elles ont été plus faibles dans les provinces de Novare, de Milan et de Pavie.

### A PARIS, AU GRAND-HOTEL

Un des reporters du Figaro assistait, hier matin à l'arrivée des voyageurs venant de Nice. A la gare de Lyon ; un autre était au Grand-Hôtel. Les pauvres gens, tout encore atterrés par les événements d'hier, faisaient peine à voir. Six trains se sont succédés, débarquant sur le quai des centaines de voyageurs, de tous les pays et dans tous les costumes.

La cour du Grand-Hôtel offrait un singulier coup d'oeil. Des petits omnibus du chemin de fer, des flâcles à galerie descendaient pêle-mêle les hommes et les femmes, tout étonnés de se trouver hors d'affaire et desirant avant tout de savoir si Nice était encore debout, si les dépeches télégraphiques n'annonçaient pas la destruction complète de toute la Riviera. C'étaient en effet des Anglais et des Allemands, pour la plupart, avec beaucoup d'Allemands, des dames berlinoises en grand nombre.

Un drapeau de ces dames étaient vêtues de leurs robes de chambre, que leurs manteaux de loutre et de fourrures protégeaient à peine contre le froid. Beaucoup étaient à la main, pour tout bagage, qu'un parasol en toile écru, doublée de vert.

Sur les 80 voyageurs que le rapide et les trains supplémentaires de la nuit amenaient au Grand-Hôtel, fort peu possédaient leurs bagages. Evidemment les premiers arrivants étaient les plus effrayés, puisqu'ils avaient pris les premiers le train pour s'enfuir.

Une dame avait perdu son mari dans la coque du départ ; par contre, un monsieur demandait si sa femme était partie. L'hôtel. Deux autres dames qui étaient parties de Nice en voiture, croyant rejoindre les trains à Cannes, sont encore en route pendant que leurs maris, venus directement en chemin de fer, les attendent à Paris.

Dans la journée, plus de cinquante dépeches sont arrivées au Grand-Hôtel, retenant des chambres pour une centaine de voyageurs. Le train arrivant à Paris, de Marseille, à 5 h. 40 du soir, avait 1 heure 1/2 de retard.

### EN ITALIE

Deux mille victimes dans une secousse de province

Rome, 25 février. — Un télégramme de Gènes au Figaro qu'on a évalué à deux mille le nombre des victimes dans le tremblement de terre de Ligurie.

Il faut sans doute comprendre dans ce chiffre les morts et les blessés.

M. Depretis a donné l'ordre aux préfets de venir en aide aux malheureux que la catastrophe a plus particulièrement frappés.

Le Figaro dit que, d'après les nouvelles reçues, les tremblements de terre se sont étendus à tout le Piémont et jusqu'à la plaine de Lombardie, à la côte de France, en Suisse, à Toscane et à Rome.

Les secousses ont été terribles le long de la rivière de Gènes, de l'ouest de Savone à Menton ; très fortes dans les provinces d'Alexandrie, de Turin et dans une partie de la province de Côme ; elles ont été plus faibles dans les provinces de Novare, de Milan et de Pavie.

Le tremblement de terre a été très fort dans la province de Turin et dans une partie de la province de Côme ; elles ont été plus faibles dans les provinces de Novare, de Milan et de Pavie.

Le tremblement de terre a été très fort dans la province de Turin et dans une partie de la province de Côme ; elles ont été plus faibles dans les provinces de Novare, de Milan et de Pavie.

Le tremblement de terre a été très fort dans la province de Turin et dans une partie de la province de Côme ; elles ont été plus faibles dans les provinces de Novare, de Milan et de Pavie.

Le tremblement de terre a été très fort dans la province de Turin et dans une partie de la province de Côme ; elles ont été plus faibles dans les provinces de Novare, de Milan et de Pavie.

Le tremblement de terre a été très fort dans la province de Turin et dans une partie de la province de Côme ; elles ont été plus faibles dans les provinces de Novare, de Milan et de Pavie.

Le tremblement de terre a été très fort dans la province de Turin et dans une partie de la province de Côme ; elles ont été plus faibles dans les provinces de Novare, de Milan et de Pavie.

Le tremblement de terre a été très fort dans la province de Turin et dans une partie de la province de Côme ; elles ont été plus faibles dans les provinces de Novare, de Milan et de Pavie.

Le tremblement de terre a été très fort dans la province de Turin et dans une partie de la province de Côme ; elles ont été plus faibles dans les provinces de Novare, de Milan et de Pavie.

Le tremblement de terre a été très fort dans la province de Turin et dans une partie de la province de Côme ; elles ont été plus faibles dans les provinces de Novare, de Milan et de Pavie.

Le tremblement de terre a été très fort dans la province de Turin et dans une partie de la province de Côme ; elles ont été plus faibles dans les provinces de Novare, de Milan et de Pavie.

Le tremblement de terre a été très fort dans la province de Turin et dans une partie de la province de Côme ; elles ont été plus faibles dans les provinces de Novare, de Milan et de Pavie.

Le tremblement de terre a été très fort dans la province de Turin et dans une partie de la province de Côme ; elles ont été plus faibles dans les provinces de Novare, de Milan et de Pavie.

exagéré, les premiers renseignements étaient au-dessous de la vérité.

« On estime maintenant que, en outre des pertes matérielles qui sont immenses, le nombre des morts est au moins de 2,000.

« La chute des rochers de l'église de Bajardo seule a tué 300 personnes.

« Les petites villes et les villages ont beaucoup plus souffert que les grandes villes.

« Par exemple, à Gênes, il n'y a pas eu d'accident grave, bien que la panique ait été considérable.

« Presque toute la population avait abandonné les maisons pour se réfugier sous des tentes.

« Bordighera paraît être la seule ville qui ait complètement échappé au désastre.

« Les communications télégraphiques sont interrompues sur plusieurs points.

« Les capitaines des navires arrivés à San-Remo annoncent que les secousses ont été ressenties en mer.

« Les équipages se sont précipités sur le pont, croyant à une collision ou à un choc contre un rocher.

### L'OPINION DE M. FLAMMARION

M. Camille Flammarion publie, dans le *Voltaire* de ce matin, un important article dont nous croyons intéressant de mettre sous les yeux de nos lecteurs les principaux passages.

Après avoir constaté d'abord que la surface inégalement par ce tremblement de terre est considérable, M. Camille Flammarion dit que le foyer de la trépidation paraît s'être trouvé sur la corniche de Nice à Gènes :

« On ne peut s'empêcher de reconnaître l'analogie qui rattache ce phénomène avec celui qui a été observé, il y a deux ans, sur les côtes d'Espagne, et qui a été, au point de vue des désastres, de beaucoup plus grave, incomparablement plus grave que celui-ci.

« Lorsque l'émotion de pareilles catastrophes, on demande naturellement à la géologie de nous expliquer la cause des tremblements de terre et de tranquilliser nos esprits par une réponse quelconque, on ne doute pas toujours que la réponse ne peut pas être faite d'avance, qu'elle est loin d'être la même pour tous les cas.

« Ici, la théorie volcanique ne pourrait évidemment satisfaire personne. Ce que nous pouvons dire de plus probable, c'est que la commotion souterraine du 23 février a été due à une explosion de vapeur, produite par l'arrivée de l'eau de mer sur des roches profondes et par conséquent très chaudes. Que l'eau de la mer s'infiltra plus ou moins à travers les roches et arriva à remplir certaines cavités dans les failles profondes, les plissements et les dislocations à la base des montagnes ; il n'en peut être autrement.

« Que les roches profondes soient à une température fort élevée, c'est également un fait admis. La vapeur peut atteindre de la sorte un état de pression considérable et qu'un rien peut faire éclater. L'écorce terrestre, en se refroidissant, se contracte, se casse et amène des variations perpétuelles dans la disposition des roches et arrive à remplir certaines cavités dans les failles profondes, les plissements et les dislocations à la base des montagnes ; il n'en peut être autrement.

« Que les roches profondes soient à une température fort élevée, c'est également un fait admis. La vapeur peut atteindre de la sorte un état de pression considérable et qu'un rien peut faire éclater. L'écorce terrestre, en se refroidissant, se contracte, se casse et amène des variations perpétuelles dans la disposition des roches et arrive à remplir certaines cavités dans les failles profondes, les plissements et les dislocations à la base des montagnes ; il n'en peut être autrement.

« Que les roches profondes soient à une température fort élevée, c'est également un fait admis. La vapeur peut atteindre de la sorte un état de pression considérable et qu'un rien peut faire éclater. L'écorce terrestre, en se refroidissant, se contracte, se casse et amène des variations perpétuelles dans la disposition des roches et arrive à remplir certaines cavités dans les failles profondes, les plissements et les dislocations à la base des montagnes ; il n'en peut être autrement.

« Que les roches profondes soient à une température fort élevée, c'est également un fait admis. La vapeur peut atteindre de la sorte un état de pression considérable et qu'un rien peut faire éclater. L'écorce terrestre, en se refroidissant, se contracte, se casse et amène des variations perpétuelles dans la disposition des roches et arrive à remplir certaines cavités dans les failles profondes, les plissements et les dislocations à la base des montagnes ; il n'en peut être autrement.

« Que les roches profondes soient à une température fort élevée, c'est également un fait admis. La vapeur peut atteindre de la sorte un état de pression considérable et qu'un rien peut faire éclater. L'écorce terrestre, en se refroidissant, se contracte, se casse et amène des variations perpétuelles dans la disposition des roches et arrive à remplir certaines cavités dans les failles profondes, les plissements et les dislocations à la base des montagnes ; il n'en peut être autrement.

« Que les roches profondes soient à une température fort élevée, c'est également un fait admis. La vapeur peut atteindre de la sorte un état de pression considérable et qu'un rien peut faire éclater. L'écorce terrestre, en se refroidissant, se contracte, se casse et amène des variations perpétuelles dans la disposition des roches et arrive à remplir certaines cavités dans les failles profondes, les plissements et les dislocations à la base des montagnes ; il n'en peut être autrement.

« Que les roches profondes soient à une température fort élevée, c'est également un fait admis. La vapeur peut atteindre de la sorte un état de pression considérable et qu'un rien peut faire éclater. L'écorce terrestre, en se refroidissant, se contracte, se casse et amène des variations perpétuelles dans la disposition des roches et arrive à remplir certaines cavités dans les failles profondes, les plissements et les dislocations à la base des montagnes ; il n'en peut être autrement.

« Que les roches profondes soient à une température fort élevée, c'est également un fait admis. La vapeur peut atteindre de la sorte un état de pression considérable et qu'un rien peut faire éclater. L'écorce terrestre, en se refroidissant, se contracte, se casse et amène des variations perpétuelles dans la disposition des roches et arrive à remplir certaines cavités dans les failles profondes, les plissements et les dislocations à la base des montagnes ; il n'en peut être autrement.

« Que les roches profondes soient à une température fort élevée, c'est également un fait admis. La vapeur peut atteindre de la sorte un état de pression considérable et qu'un rien peut faire éclater. L'écorce terrestre, en se refroidissant, se contracte, se casse et amène des variations perpétuelles dans la disposition des roches et arrive à remplir certaines cavités dans les failles profondes, les plissements et les dislocations à la base des montagnes ; il n'en peut être autrement.

« Que les roches profondes soient à une température fort élevée, c'est également un fait admis. La vapeur peut atteindre de la sorte un état de pression considérable et qu'un rien peut faire éclater. L'écorce terrestre, en se refroidissant, se contracte, se casse et amène des variations perpétuelles dans la disposition des roches et arrive à remplir certaines cavités dans les failles profondes, les plissements et les dislocations à la base des montagnes ; il n'en peut être autrement.

« Que les roches profondes soient à une température fort élevée, c'est également un fait admis. La vapeur peut atteindre de la sorte un état de pression considérable et qu'un rien peut faire éclater. L'écorce terrestre, en se refroidissant, se contracte, se casse et amène des variations perpétuelles dans la disposition des roches et arrive à remplir certaines cavités dans les failles profondes, les plissements et les dislocations à la base des montagnes ; il n'en peut être autrement.

### BOURSE DE PARIS

du vendredi 25 février

(par voie télégraphique et par FIL SPÉCIAL)

Cours précéd.	VALEURS	Cours d'aujourd.	Cours de 2 h.	Cours de clôt.
78 5/8	100	79 1/2	79 1/2	79 1/2
102 1/2	100	102 1/2	102 1/2	102 1/2
51 1/2	100	51 1/2	51 1/2	51 1/2
115 1/2	100	115 1/2	115 1/2	115 1/2